

**DÉCLARATION DE LA FNEC-FP-FO  
CTA DE REPLI DU 27 JANVIER 2021  
Académie de Bordeaux**

Monsieur Le Secrétaire Général,  
Mesdames & Messieurs les membres du Comité Technique Académique,

Hier, mardi 26 janvier, nous étions en grève pour notamment protester contre les suppressions de postes, pour une meilleure rémunération et pour de meilleures conditions de travail. Vu les conditions sanitaires et l'épuisement psychologique et physique des personnels, nous pouvons être satisfait de la mobilisation qui n'est qu'un début. Certains collègues sont toujours choqués par l'ampleur de la catastrophe que nous allons vivre à la rentrée prochaine et ont du mal à croire que c'est la réalité. Nous avons déjà des retours d'établissements nous informant des suppressions de postes annoncées parfois avec difficulté par des chefs d'établissement très gênés, voire agacés par ce qu'ils sont obligés de faire... On nous annonce aussi des refus de temps partiel pour convenances personnelles, malgré des avis positifs des chefs d'établissement, et des compléments de service alors qu'il y a des heures supplémentaires.

Monsieur Le Secrétaire Général, nous pouvons déjà vous annoncer que vos services, surtout ceux de Monsieur Le DRRH d'ailleurs, vont certainement être submergés par les situations dramatiques de collègues qui n'en peuvent plus. Et nous espérons d'ailleurs que vous ne comptez pas sur la GRH de proximité pour trouver des solutions, car sinon, nous craignons le pire.

C'est pourquoi la FNEC-FP-FO vous demande d'intervenir auprès des DASEN afin qu'ils revoient la répartition HP/HSA. Oui, plus de 11% d'HSA dans les LP, plus de 14% dans les LGT et 9% en collège en Gironde notamment, ce n'est pas tenable ! Tout le monde ne peut pas faire des heures supplémentaires sauf à y laisser sa santé !

Concernant la situation des SEGPA de l'académie, nous avons maintenant bien compris que les DASEN ont décidé de financer les classes de SEGPA à hauteur des horaires élèves fixés par l'arrêté du 21 octobre 2015, modifié par l'arrêté du 31 juillet 2017, augmentés de 3 heures complémentaires par classe. Cela signifie que pour une SEGPA de 4 classes, de la 6ème à la 3ème, ce sont 123,5 heures qui sont données par les DSDEN, alors que, pour que 2 ateliers puissent fonctionner, ce sont 129,5 heures qui sont nécessaires. En effet, les élèves ont 6 heures d'atelier en classe de 4ème et 12 heures en classe de 3ème et ces horaires doivent être doublés afin que deux PLP de spécialité différente puissent intervenir.

Si la décision de ce financement est entérinée, alors ce seront 2 heures d'atelier en 4<sup>ème</sup> et 4 heures en 3<sup>ème</sup> que les élèves vont perdre, soit 33% des horaires d'atelier. Vous l'aurez compris, nous ne pouvons pas accepter que nos élèves de SEGPA, qui font partie des plus fragiles, soient les victimes d'un tel choix arbitraire. Et vous Monsieur Le Secrétaire Général, êtes vous prêt à l'assumer ? Rien n'oblige les DASEN à diminuer la DGH des SEGPA. Ils peuvent tout à fait décider de financer les heures d'atelier, aucun écrit ne l'interdit ! Aider les élèves les plus fragiles n'est-il pas une priorité pour l'académie de Bordeaux ? Monsieur Le Secrétaire Général, là aussi, nous vous demandons d'intervenir pour que les SEGPA soient dotées correctement afin que les personnels puissent remplir pleinement leurs missions.

Si nous avons besoin de moyens supplémentaires, ça tombe bien, nous venons d'apprendre que le MEN avait fait plus de 200 millions d'économie sur le budget de 2018 ! Demandons lui de participer aux besoins de l'académie de Bordeaux !

Pour terminer, nous souhaitons évoquer ici un problème majeur à nos yeux, problème auquel nous sommes confrontés depuis plusieurs mois. En effet, il est arrivé quelques fois que notre parole soit remise en cause sur le terrain, alors que nous ne faisons que porter des propos, des réponses à des questions posées ou des décisions prises lors des GT ou CT. La dernière situation concerne le financement des sections européennes en LP. Lors d'une audience SNETAA-FO auprès de Madame La Rectrice, le jeudi 5 novembre, nous avons appris avec étonnement que ces sections étaient financées à hauteur d'une heure supplémentaire dans la DGH. Lors du GT préparatoire au CTA, le mercredi 2 décembre, puis lors du CTA du mardi 8 décembre, lorsque nous avons abordé la question de la création de la section européenne au LP La Morlette à Cenon, c'est également ce qui nous a été expliqué. Oui, chaque section européenne apporte une heure dans la DGH des établissements concernés, mais, avez-vous précisé Monsieur Le Secrétaire Général Adjoint délégué notamment à l'organisation scolaire, cette heure n'est pas fléchée. Depuis, la semaine dernière notamment, les chefs d'établissement concernés nous disent ne pas avoir reçu ce financement. Et vous même Monsieur le Secrétaire Général Adjoint, vous nous avez répondu par écrit il y a quelques jours, que nous avons mal compris, qu'il n'y avait pas de financement particulier. Nous pourrions aussi évoquer le changement de position de l'Administration sur l'avancement des AESH entre le GT et le CTA... Que devons-nous penser ? Devons-nous dorénavant systématiquement douter de la parole de l'autorité académique ou pouvez-vous nous assurer que ce genre de situation ne se reproduira plus ?

« Résister, revendiquer, reconquérir. »

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Pour la FNEC-FP-FO**  
**Isabelle Haye, Philippe Roche,**  
**Reynald Diranzo, Eric Mouchet.**